

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHANTEIX**

Le vingt-et-un mars deux mille vingt-six à dix heures, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

Présents : Jean MOUZAT - Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Catherine VIDAL - Jean-Pierre VERGNE - Evelyne LAVENU - Eric LIVET - Carla AFONSO DA CRUZ - Romain CLERGEAU - Isabelle BAUDRY - Vanessa CARAMINOT - Julien QUERE - Karine RABES - Franck MIGNAT

Excusés représentés : Philippe TERRANA représenté par Christophe BOURDET

Excusés non représentés :

Julien QUERE est désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 17 mars 2026

Délibération 2026-024

Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le 3ème alinéa du 1 de l'article 1650-1 du Code Général des Impôts précise que la durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts Directs est la même que celle du mandat du Conseil Municipal, et que de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseillers municipaux.

Il convient donc de procéder à la constitution d'une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs comprenant, outre le Maire, six commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

Ces commissaires sont désignés par Monsieur le Directeur des Service Fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par la Conseil Municipal, soit une liste à présenter de 24 contribuables.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DESIGNE** les personnes suivantes :

NOM	PRENOM	ADRESSE
ROUANNE	Xavier	1707 route des Faons - Chassagne
MOREAU	Marie-José	29 place de la Laïcité – Le bourg
CHALAUD	Sébastien	662 chemin du Bouchailloux – Le Bouchailloux
POHU	Julie	La Borderie
ROUSSIE	Christophe	248 route des Rosiers – Eyzac
MOREL	Marie-Annick	184 rue Jean Carou – La Boissonie
DELORS	Florian	53 route de la Forge
MOUZAT	Karine	768 route de l'Etang du Four – Le Bois Grand
THIBAUT	Julien	693 route de Bombaloup

VALADAS	Julie	1030 route des
VAUJOUR	Jean-Marc	278 impasse des Sources – Les Trois Fonds
HYBORD	Johanna	169 rue des Ecoles – Le Bourg
REBOUISSOU	Elie	1379 route du Maquis – Mouzac
DUMAS	Nicole	1204 route des Deux Aigues – Fleygnac
SIMONEAU	Jean-Marc	271 chemin du Chareyrroux – La Mazaurie
REBOUISSOU	Violaine	2570 route de l’Egalité – Les Buges
BELTRAN	Stéphane	1899 route des Etangs – La Borie
CASTANET	Nathalie	240 route du Maumont – Le Laca
SIMONEAU	Patrick	107 impasse des Aulnes – La Gorse
SIMONEAU	Lucie	15 impasse des Tournières – La Gorse
CHASTANG	Ludovic	438 chemin de la Bourdaine – Le Baspeyrat
BELLESSERT	Laetitia	189 impasse de la Pièce de l’Etang
BORDAS	Christian	39 route du Marais – Eyzac
TRARIEUX	Anne-Marie	1023 route du Maquis – Le Boucheteil

Membres présents : 14

Membres absents : 1

Votants : 14

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision et informe que la présente décision peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le Représentant de l’Etat et sa publication.

Acte certifié conforme par monsieur le Maire et rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de TULLE

Publié le 23/03/2026

Transmis au représentant de l’Etat le 23/03/2026

Le Maire,
Jean MOUZAT